



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



## Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 23 juillet 2018

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Alwin de Prins, Lynn Spielmann, Axel Urhausen, Marie-Paule Hoffmann, Paul Marcy, Ralf Lentz, Caroline Weber

Excusés : Alex Goergen

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

### 1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 25 juin 2018

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 25 juin 2018 est approuvé.

### 2. Sélection JOJ Buenos Aires

Le Conseil d'administration décide d'accepter la place de qualification allouée à Eleonora Molinaro pour l'épreuve de tennis.

Le Conseil d'administration décide d'accepter la place de qualification allouée à Fanny Arendt pour les épreuves d'athlétisme (800 m (d)). Si une place de qualification devait être allouée pour l'épreuve des 1500 m (d), le Conseil d'administration décide de l'accepter.

Le Conseil d'administration décide d'accepter la place de qualification allouée à Eva Daniels pour l'épreuve de triathlon (d).

Le Conseil d'administration décide d'accepter deux places de qualification pour les épreuves de cyclisme (h) et deux autres places pour les épreuves de cyclisme (d). La FSCL soumettra une proposition de sélection au COSL dans les meilleurs délais.

En natation, la phase de qualification se terminera début août 2018. Faute de qualification directe, l'organisateur pourrait réallouer une place de quota pour les épreuves de natation (h) et (d), que le Conseil d'administration décide, le cas échéant, d'accepter, sous condition pour les athlètes à retenir d'avoir réalisé les normes de qualification « B ».

### 3. Point événements multisports

Le directeur technique informe le Conseil d'administration de la récente entrevue des chefs de mission pour les Jeux Européens à Minsk en 2019. Les infrastructures sportives sont dans l'ensemble à qualifier de très bonnes. Plusieurs améliorations ont été respectivement restant à faire au niveau du village olympique. Le contingent des accréditations pour Minsk sera largement inférieur à celui qui fut mis à disposition du COSL pour la première édition des Jeux Européens en 2015, dû à l'absence d'une équipe pour les épreuves d'athlétisme. Une

possibilité de faire le déplacement en coopération avec le DOSB est retenue dans le cadre des préparatifs en cours.

Les réunions « Open Day » à Tokyo ont permis de faire le point sur les avancements des préparatifs en vue des prochains Jeux Olympiques été à Tokyo en 2020. A l'instar d'autres pays, le Japon a connu une situation extrême avec une vague de chaleur inhabituelle, phénomène qui risque de se reproduire durant les Jeux dans deux ans. 80% des infrastructures sportives sont quasiment prêtes, sachant que bon nombre d'infrastructures existantes et remises à neuf vont servir pour les épreuves en 2020. Le village olympique sera probablement un des meilleurs de l'histoire olympique. Un trafic très lourd est à prévoir durant les Jeux. Certaines facilités et flexibilités ont été introduites par l'organisateur concernant le volet du logement des membres des délégations olympiques se proposant d'assister aux Jeux Olympiques.

Concernant les World Beach Games en 2019, le directeur technique informe le Conseil d'administration que les premières informations sur le programme sportif viennent d'être transmises par l'organisateur. A première vue, les normes pour une qualification et participation dans l'une ou l'autre des épreuves ont été fixées à un niveau très élevé.

Le Conseil d'administration est informé d'une nouvelle initiative émanant du Comité Olympique belge portant sur le projet d'un « Olympic Urban Festival » en juin 2019. Le Conseil d'administration suggère d'en informer les représentants de la LASEP, afin d'explorer les possibilités et opportunités d'une possible participation. Des équipes d'une centaine d'élèves du fondamental sont présumées concourir dans huit disciplines différentes (sports individuels et sports collectifs confondus). Le secrétaire général remerciera le COIB de l'information reçue, tout en essayant d'obtenir d'ores et déjà un premier complément d'informations dans ce contexte.

#### **4. Demande d'admission section de sport d'élite de l'armée**

Le Conseil d'administration avise favorablement une demande d'admission à la section de sports d'élite de l'armée (SSEA) (football (d)), sous condition que la lettre de motivation soit complétée par un projet international endéans les 2 ans d'appartenance à la SSEA et que la FLF en soit informée. Une autre demande d'admission à la SSEA (escrime) étant à ce stade incertaine pour raison de blessure de l'athlète, le Conseil d'administration en émet un avis favorable dans l'hypothèse où l'instruction de base sera entamée en septembre 2018.

#### **5. Recrutement interne COSL**

Le processus de recrutement pour le poste d'un High Performance Manager est en cours, les premiers entretiens sont prévus dès la dernière semaine du mois de juillet 2018.

Le Conseil d'administration est informé qu'une offre d'embauche à durée déterminée a été acceptée par une candidate, afin d'étoffer l'équipe du COSL en vue du programme exceptionnellement élevé d'événements multisports en 2019.

#### **6. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports**

p.m.

## 7. Divers

Une nouvelle convention que l'Etat, représenté par le Ministère des sports, se propose de mettre en place avec le COSL, vient d'être signée pour une nouvelle période de 5 ans. Le COSL est satisfait que la nouvelle mouture de la convention tienne compte des réorganisations réalisées et à réaliser dans le futur en termes de ressources humaines, de même que de l'ensemble des événements multisports organisés sous l'égide de l'IOC, de l'EOC ou de l'ACNO à encadrer sous le régime de préparation olympique.

Le Conseil d'administration décide d'accorder les mesures d'appuis suivantes :

- Mesure provisoire pour un athlète pratiquant le skeleton, sous réserve de l'évaluation de ses performances sportives lors de la révision des cadres (sports d'Hiver) en avril 2019, et sans préjudice du respect des critères à établir pour les épreuves du skeleton (h)
- Mesures de promotion pour le sport collectif (handball), à réallouer aux jeunes sportifs engagés dans des mesures ou projets à l'étranger
- Subside annuel LASEP
- Subside spécial pour stage à Saarbrücken servant de préparation aux Special Olympics World Games en mars à Abu Dhabi
- Appui financier partiel pour couverture des frais légaux engagés par une fédération dans leurs démarches vis-à-vis de l'ITM.

Le Président du bureau administratif fait un bref rapport sur la séance d'information du 29 juin dernier concernant le nouveau régime de protection des données personnelles et son impact sur le monde associatif sportif. La séance fut suivie par une large audience, dont l'attention fut attirée vers un fascicule publié le même jour sur le site de la Commission Nationale de Protection des Données, et complété depuis peu par un jeu de lignes de conduite complémentaires concernant le droit à l'image en droit luxembourgeois.

Daniel Dax